

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

Mardi 9 septembre 2025

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

**Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2,
ET l'étude critique de document.**

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique de document	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

L'espace, entre coopérations et rivalités.

Sujet de dissertation 2

Quels rapports les sociétés entretiennent-elles avec leurs milieux depuis le XIX^e siècle ?

Le candidat traitera l'étude critique de document suivante.

Étude critique de document – Les enjeux de la mémoire du génocide des Juifs

Consigne – En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez les enjeux liés à la mémoire du génocide des Juifs.

Document

« Mesdames et Messieurs les ministres, Messieurs les ambassadeurs, Monsieur le maire, qui nous reçoit ici, à Drancy, Mesdames et Messieurs les parlementaires et les élus, Monsieur le président de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, Monsieur le président du mémorial de la Shoah,

5 Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion, que je suis venu ce matin inaugurer, ici, le Mémorial de Drancy. Au milieu de rares survivants, des familles, des enfants, conscients qu'il s'était produit ici, un crime, un crime abominable.

10 Six millions de juifs - près des trois quarts des juifs d'Europe - ont été assassinés par les nazis. 76 000 venaient de France. Parmi ceux-ci, 63 000 ont été déportés depuis le camp de Drancy. Vous l'avez dit, ils étaient de tous âges, de toutes conditions. Il y avait des hommes et des femmes illustres, il y avait des anonymes, il y avait des enfants, de toutes nationalités, de toutes origines. Ils n'avaient qu'un point commun, un seul : ils étaient juifs. C'est parce que juifs qu'ils devaient être frappés, déportés.

15 [...]

Drancy a été gardé par des gendarmes français, géré par des fonctionnaires français. Les enfants amenés ici de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande avaient été arrêtés par des policiers français.

20 Il ne s'agit plus d'accuser. La justice est passée. Parfois elle est arrivée trop tard. Il ne s'agit pas non plus d'établir la vérité : nous la connaissons, nous en connaissons aussi l'horreur. Aujourd'hui, il s'agit de transmettre.

C'est l'esprit de ce mémorial.

25 La transmission : là réside l'avenir de la mémoire. J'ai été vraiment fier d'être au milieu des jeunes. Je voudrais qu'ils soient eux-mêmes conscients de ce qu'ils ont vécu aujourd'hui, de ce qu'ils ont eux-mêmes cherché, découvert et de ce qu'ils ont aussi mis à leur niveau en lumière. Qu'ils se souviennent de cette journée, les élèves des écoles, celles qui ont chanté et celles et ceux qui m'ont accompagné. Parce que c'est à eux, maintenant, que revient cette tâche de continuer la chaîne du souvenir.

30 Parce que le moment arrive où le temps aura eu raison de l'énergie des survivants. Bientôt il n'y en aura plus. Nous devons former l'esprit des générations à venir. [...]

Enseigner le passé, c'est la seule façon de l'empêcher de se reproduire. C'est aussi l'unique arme dont nous disposons contre l'indifférence, l'oubli et, pire encore, le négationnisme.

35 Dans cette perspective, le partenariat étroit qui unit le mémorial de la Shoah au ministère de l'Éducation nationale doit accompagner l'inauguration de ce nouveau bâtiment.

La mémoire de la Shoah est bien sûr celle des juifs, qui, depuis 1945, sont des survivants et des témoins.

40 Mais la mémoire de la Shoah, c'est aussi l'histoire et donc l'affaire de l'Europe et de la France.

L'école de la République c'est le lieu où notre récit collectif se construit, où les mémoires s'additionnent, se confondent pour faire ce qu'on appelle le récit national, ce qui nous unit tous. Il n'y a pas de concurrence entre les mémoires. Il n'y a pas de hiérarchie entre elles.

45 Tout nous oblige. »

Source : extrait du discours du Président de la République François Hollande à l'occasion de l'inauguration du Mémorial de la Shoah de Drancy le vendredi 21 septembre 2012.